



## 2021, une année qui ressemble à la précédente

Toutes et tous espéraient un retour à la normalité en 2021 et souhaitaient voir la pression due à la pandémie s'amenuiser. Si l'été a permis un certain relâchement, l'automne et l'hiver ont été marqués par l'arrivée de nouveaux variants. 2021 fut le prolongement de 2020.

Pour les directions des institutions, leurs comités ainsi que celui de la PIEA, les séances ou les rencontres ont été soumises aux mesures permettant d'éviter tant que faire se pouvait une propagation du virus : réorganisation, visioconférences ou communication par voie électronique. La PIEA a vu aussi ses activités freinées par la crise sanitaire.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a passé le témoin de la gestion des offres de prestations de protection et d'encouragement destinées aux mineur.e.s à la Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) en vertu de la Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP), mise en consultation tout comme les ordonnances de mise en œuvre. L'année 2021 a été consacrée aux différentes consultations des partenaires et organes concernés, dont la PIEA. De même, l'enseignement spécialisé est dorénavant du ressort de la Direction de l'Instruction publique et de la culture (INC) alors qu'il était piloté auparavant par la DSSI. Les textes de loi (Loi sur l'école obligatoire, LEO, et ordonnances subséquentes) ont passé la rampe du Parlement cantonal. Consultée par les autorités cantonales, la PIEA a également pris position à ce sujet.



Comme en 2020, le personnel et les directions des institutions pour enfants et adolescents ont dû faire face à une situation qui s'est prolongée, alors qu'ils étaient déjà éprouvés par les efforts fournis en 2020. Toutes et tous se sont efforcés de poursuivre leur travail avec professionnalisme et ténacité. Il est important de leur rendre un hommage reconnaissant et de les remercier d'avoir affronté cette situation avec courage et bienveillance.

## Les organes de la PIEA et les personnes

Selon ses statuts, les organes de l'association de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) sont l'assemblée générale, le comité et l'organe de révision.

Durant l'année 2021, le comité de l'association était formé de Mmes Patricia Gamma, responsable du Service social régional de la Prévôté, Morena Pozner, représentante du Conseil du Jura bernois (CJB) et directrice du Home Les Bouleaux de Corgémont, de MM. Willy Baumgartner, directeur de l'AEMO du Jura bernois à Tavannes et vice-président du comité de la PIEA, Daniel Bernasconi, directeur d'Alter Ecole de Tavannes, Cyril Bogdanovic, directeur de la Ferme du soleil (Arboa) de Bienne et président de l'association ADIASE, Vincent Delémont, directeur du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary, Pascal Gerber, directeur de l'Etoile du Ried de Bienne, Jean Vaucher, ancien président du comité de direction du Foyer des jeunes de Saint-Imier qui assumait la fonction de trésorier et enfin de Béatrice Sermet, présidente du comité de direction du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary jusqu'en juin 2021 et représentante du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement bilingue de Bienne (CAF). Béatrice Sermet a occupé la fonction de présidente du comité de la PIEA. Mme Dominique Desilvestri a assumé la fonction d'administratrice de l'association. L'organe de révision était composé de MM Bruno Amsler (Bienne) et Gilbert Ogi (Cortébert).

## Activités et représentation

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Assemblée générale</b>       | Le 1 <sup>er</sup> septembre 2021, les membres de la PIEA ont pu se retrouver en présentiel pour une assemblée générale bien fréquentée !   |
| <b>Comité</b>                   | Le comité de la PIEA s'est réuni quatre fois, <b>les 2 mars, 26 avril, 14 juin, 21 octobre 2021</b>   |
| <b>Groupe consultatif REVOS</b> | La PIEA a été représentée dans le groupe consultatif REVOS (révision de la loi sur l'école obligatoire) à deux reprises : <b>les 30 mars et 14 décembre 2021</b> par sa présidente. Les séances ont eu lieu par visioconférence.  |
| <b>Groupe de coordination</b>   | La PIEA était représentée par sa présidente au sein du <b>Groupe de coordination, les 16 mars, 14 septembre et 24 novembre 2021</b> . Cette dernière en a assuré la présidence.   |
| <b>Consultation</b>             | La PIEA, par son comité, a répondu à plusieurs consultations : <ul style="list-style-type: none"><li>○ Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP), consultation de la DIJ</li><li>○ Ordonnance sur la surveillance des institutions résidentielles et des prestations ambulatoires destinées aux enfants (OSIPE), consultation de la DIJ</li><li>○ Ordonnance sur l'offre spécialisée de l'école obligatoire (OSEO), consultation de l'INC</li><li>○ Ordonnance sur l'école obligatoire (OEO), consultation de l'INC</li><li>○ «Leistungsvertrag mit stationären Einrichtungen für Kinder und Jugendliche»; «Richtlinien über die Erbringung von stationären besonderen</li></ul> |



|               |  |
|---------------|--|
|               | Förder- und Schutzleistungen durch Einrichtungen mit Leistungsvertrag»; «Leistungsvereinbarung besondere Volksschule (REVOS 2020)», consultation de SOCIALBERN |
| <i>Brèves</i> | Les <i>Brèves</i> de la PIEA ont paru en <b>juillet, novembre et décembre</b> (à l'intention du comité) <b>2021</b> .  |

## Assemblée générale 2021

L'ambiance était à la détente en ce 1<sup>er</sup> septembre 2021 lorsque les membres de la PIEA se sont retrouvés en présentiel à la salle communale de Tavannes pour leur assemblée générale. Organisée en deux parties, la première a traité les points administratifs et statutaires. Elle a décidé de modifier les statuts et d'adapter le montant des cotisations en introduisant un montant annuel de 50.00 CHF pour les personnes physiques ayant un lien significatif avec les institutions pour enfants et adolescent.e.s. cela sous réserve de l'approbation de la modification des statuts. Pour les personnes physiques, les cotisations prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'adaptation des statuts est acceptée. Comptes, budget et rapport annuel sont acceptés à l'unanimité. Lors de cette première partie, l'assemblée générale prend connaissance de la démission du comité de son trésorier, M. Jean Vaucher, ancien président du comité de direction de l'ex-Foyer des jeunes de Saint-Imier. M. Jean Vaucher est disposé cependant à continuer à remplir sa fonction de trésorier jusqu'au moment où le comité aura trouvé une personne prête à le remplacer. La présidente exprime ses vifs remerciements à M. Jean Vaucher et rend hommage à son engagement au sein de la PIEA. Les autres membres du comité sont réélus à l'unanimité.

La deuxième partie de l'assemblée générale a abordé la question de la mise en œuvre de la Loi sur les prestations de protection et d'encouragement destinées aux enfants et des ordonnances subséquentes. Les partenaires de la PIEA, à savoir les représentant.e.s des autorités cantonales, Mme Evelyne Lehmann et M. Steve Colijn pour l'Office des mineurs ainsi que Mme Andrea Fuchs pour la Direction de l'instruction publique et de la culture ont honoré la PIEA de leur présence et ont répondu aux nombreuses questions des participant.e.s, questions qui avaient trait aux contrats et conventions de prestation alors en cours de rédaction.

Le responsable de la nouvelle structure d'accueil La Maison du Passage, M. Maxime Ochsenbein, était l'invité de la PIEA. Il a annoncé l'ouverture du Passage qui accueillera des adolescent.e.s âgé.e.s de 12 à 18 ans en très grandes difficultés. L'institution disposera d'une école spécialisée.

Le besoin d'une structure d'accueil pour les jeunes de 18 à 25 ans dans la région est évoqué ainsi que l'occupation de sièges vacants au sein des commissions spécialisées de SOCIALBERN destinés aux représentant.e.s de la partie francophone du canton.

Après consultation de ses membres, le comité de la PIEA reconnaît son rôle et est d'avis qu'elle doit poursuivre ses activités comme le prévoient ses statuts. Elle retient l'attention des autorités. Son travail s'oriente vers un horizon stratégique. Pour la région, elle peut être un atout fédérateur. Elle préparera également le travail des délégué.e.s de la région au comité de planification cantonale.

L'assemblée générale a rempli sa fonction d'information et d'échange.

## Comité

Comme en 2020, le travail du comité a été freiné par la situation sanitaire en 2021. Il a été consacré



- ✚ à l'organisation de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> septembre,
- ✚ à la représentation de la PIEA dans différents organes (REVOS et Groupe de coordination),
- ✚ à la rédaction des cinq prises de position lors des consultations,
- ✚ à la coordination des prises de position avec le directeur de SOCIALBERN et avec les CJB et le CAF,
- ✚ à la coordination avec le CJB et le CAF du processus de nomination du/de la délégué.e de la région au sein du comité de planification cantonale,
- ✚ à la rédaction et publication des *Brèves*.

Ainsi, les buts visés par la PIEA ont été atteints malgré une situation particulière : faire entendre la voix des institutions pour enfants et adolescents de la région, répondre aux consultations cantonales, représenter les institutions pour enfants et adolescents de la partie francophone du canton dans différents groupes de travail et maintenir le contact entre les institutions membres et partenaires de la PIEA, cela dans le but de faire connaître les réalités et spécificités de la région.

Durant l'année 2021, le comité s'est penché plus précisément sur les thèmes suivants :

| Séances   | Thèmes abordés   |
|---|--|
| <b>2 mars 2021</b><br>En présence de M<br>Maxime Och-<br>senbein, invité  | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Présentation du projet de La Maison du Passage par M. M. Ochsenbein.</li><li>✚ Besoin de classes francophones d'enseignement spécialisé.</li><li>✚ Gestion globale et soutien des familles d'accueil dans la partie francophone du canton.</li><li>✚ Avenir de la PIEA : consultation des membres du comité.</li><li>✚ Rapprochement possible de la PIEA et de l'ADIASE.</li></ul>   |
| <b>26 avril 2021</b>  | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Prises de position de la PIEA à la consultation au sujet de l'OPEP et l'OSIPE.</li><li>✚ Synthèse des réponses au sujet de l'avenir de la PIEA (structure, développement, comité, etc.).</li><li>✚ Refus de l'ADIASE de rejoindre la PIEA.</li><li>✚ Préparation de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> septembre.</li></ul>  |
| <b>14 juin 2021</b><br>(comité restreint)   | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Pérennité de l'AEMO.</li><li>✚ Prises de position de la PIEA au sujet de l'OEO et de OOSEO.</li><li>✚ Avenir de l'ancien Foyer de Prêles.</li><li>✚ Organisation de l'AG reportée en septembre.</li><li>✚ Admission de membres individuels au sein de la PIEA.</li></ul>   |
| <b>21 octobre 2021</b><br>En présence de<br>Mmes Kim Seiler et<br>Stéphanie Bailat,<br>secrétaires géné-<br>rales du CJB et du<br>CAF | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ <i>Stratégie de planification de l'offre en matière de prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants et aux jeunes dans le canton de Berne.</i></li><li>✚ Représentation du Groupe de coordination au sein du Comité de planification cantonal : procédure et propositions de la PIEA.</li><li>✚ Rôle de la PIEA et avenir du Groupe cantonal de coordination régionale.</li><li>✚ Suivi de l'Assemblée générale de la PIEA (trésorerie et nouveaux membres du comité).</li></ul> |



## Groupe de coordination concernant les prestations destinées aux mineur.e.s dans la partie francophone du canton de Berne

Ce groupe a été créé officiellement le 12 décembre 2019 et se compose d'un.e représentant.e de l'OM : Mme Jacqueline Sidler, d'un.e représentant.e de l'INC : Mme Andrea Fuchs, d'un.e représentant.e du CJB : Mme Morena Pozner, d'un.e représentant.e du CAF. M. Pascal Bord, d'un.e représentant.e de la PAE Bienne : M. Bruno Bianchet (vice-président), d'un.e représentant.e de la PIEA : Mme Béatrice Sermet (présidente), d'un.e représentant.e de l'ADIASE : M. Cyril Bogdanovic. L'administration du Groupe de coordination est assurée par le CJB et le CAF alternativement.

En 2021, le Groupe cantonal de coordination a tenu trois séances.

| Séances du Groupe de coordination          | Thèmes   |
|--|--|
| <b>16 mars 2021</b><br>par visioconférence | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Projet de Maison d'accueil pour les enfants et adolescents à Corgémont (M. Pozner et/ou M. Ochsenbein).</li><li>✚ Mise en œuvre de la LPEP : aspects généraux et questions concernant les familles d'accueil dans un canton bilingue.</li><li>✚ Enseignement spécialisé : situation au printemps 2021 (A. Fuchs).</li><li>✚ Avenir du Groupe de coordination cantonale : pérennisation.</li></ul>  |
| <b>14 septembre 2021</b>                   | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Ouverture du GAUO et Maison Le Passage.</li><li>✚ Mise en œuvre de la LPEP.</li><li>✚ Enseignement spécialisé : situation à la rentrée 2021.</li><li>✚ Assemblée générale de la PIEA du 1<sup>er</sup> sept. 2021.</li><li>✚ Avenir du Groupe cantonal de coordination : rôle, structure, activités et règles de fonctionnement.</li><li>✚ Annonce de la <i>Stratégie de planification de l'offre en matière de prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants et aux jeunes dans le canton de Berne</i> (délégué.e pour la partie francophone du canton).</li></ul> |
| <b>24 novembre 2021</b>                    | <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Concepts des institutions résidentielles de la partie francophone et bilingue du canton et placements (clarification).</li><li>✚ <i>Stratégie de planification de l'offre en matière de prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants et aux jeunes dans le canton de Berne.</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Implications pour les parties francophone et bilingue du canton de Berne.</li><li>○ Comité de planification : représentant.e.s des parties francophone et bilingue du canton.</li></ul></li></ul>   |

L'Office des mineurs a décidé de mettre en œuvre sa *Stratégie de planification de l'offre en matière de prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants et aux jeunes dans le canton de Berne* et de créer un comité de planification cantonale chargé d'apporter aux organes décideurs des recommandations quant à la priorisation des offres de prestations et d'y relayer les besoins. La partie francophone du canton de Berne (contrairement aux régions alémaniques) y dispose d'un siège. La PIEA et le Groupe de coordination régionale étaient unis pour recueillir des candidatures de personnes intéressées



et de les faire parvenir au Conseil du Jura bernois et au Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel-Bienne. Les deux conseils ont retenu deux personnes, à savoir M. Michael Bon, collaborateur auprès du service social régional de Tavannes et Mme Gaëlle Le Berre, sa suppléante, assistante sociale auprès du service de protection de la jeunesse de la ville de Bienne. Ces deux personnes sont donc chargées de représenter la partie francophone du canton au sein du comité de planification cantonale et de lui transmettre les besoins de notre région.

## Consultations de la PIEA

### Ordonnance sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (OPEP), consultation de la DIJ

Dans sa prise de position, la PIEA a mis l'accent sur les points suivants :

- la spécificité des institutions de la partie francophone du canton et leurs besoins ;
- le cas de l'AEMO (maintien de son activité telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à aujourd'hui, gratuité de ses prestations assurées par sa subvention) ;
- la nécessité d'accompagner l'OPEP d'un système de rémunération et de progression salariale à l'image de ce qui existe actuellement, cela en lien avec l'exigence de formation pour le personnel encadrant ;
- la pondération du taux d'occupation des institutions à caractère résidentiel à revoir à la baisse,
- la nécessité d'exiger un niveau de formation tertiaire pour les 2/3 du personnel encadrant,
- la suppression de l'exigence de compétences (quasi professionnelles) avérées des membres de l'organe porteur.

### Ordonnance sur la surveillance des institutions résidentielles et des prestations ambulatoires destinées aux enfants (OSIPE), consultation de la DIJ

Dans sa prise de position, la PIEA a mis l'accent sur les points suivants :

- le besoin de favoriser un climat et des relations de confiance entre les institutions et les autorités (visites des institutions)
- repenser le « service de réception des annonces » ainsi que le concept des visites ;
- exiger des expert.e.s ou des spécialistes lors de la délégation de tâches, du personnel encadrant une formation répondant à un cadre de référence;
- la prise en compte de la spécificité des institutions de la partie francophone du canton.

### Ordonnance sur l'offre spécialisée de l'école obligatoire (OSEO), consultation de l'INC

### Ordonnance sur l'école obligatoire (OEO), consultation de l'INC

Dans ses deux prises de positions, la PIEA a mis l'accent sur les points et les demandes suivants :

- la demande d'ancrer l'AEMO dans les ordonnances cantonales ;
- la demande de pérenniser le Groupe cantonal de coordination ;
- la demande de nuancer l'exigence de compétences requises des membres des organes responsables (cf. OPEP et OSIPE) ;
- le besoin de coordination entre l'OM, l'OECO et l'OPAH ;
- une précision au sujet du Home de jour du CEPC ;
- une adaptation plus élevée du facteur de traitement normatif (3.3) pour la prise en charge des cas très lourds en EJC ;
- le soutien de la prise de position de SOCIALBERN ;
- sa satisfaction et ses remerciements concernant le travail du groupe d'accompagnement REVOS.

## «Leistungsvertrag mit stationären Einrichtungen für Kinder und Jugendliche»; «Richtlinien über die Erbringung von stationären besonderen Förder- und Schutzleistungen durch Einrichtungen mit Leistungsvertrag»; «Leistungsvereinbarung besondere Volksschule (REVOS 2020)», consultation de SOCIALBERN

Il s'agissait d'une consultation informelle concernant les contrats et conventions de prestations émanant de SOCIABERN qui souhaitait connaître la position des institutions francophones à ce sujet. La PIEA a relevé les points suivants :

- le problème de calendrier : les discussions concernant les contrats et conventions de prestations étaient déjà entamées alors que l'on rédigeait les prises de position ;
- l'ancrage de l'AEMO dans une base légale (OPEP, OSIFE ou OECO et OOSEO) ;
- la spécificité francophone et le besoin d'obtenir les textes et informations en français en même temps que les allemands ;
- la nécessité de revoir le taux d'occupation moyen des institutions à la baisse ;
- la nécessité de créer un barème de traitements pour le personnel encadrant ;
- le délai de résiliation et de la facturation des prestations (article 13 de l'OPEP) ;
- le besoin d'un espace de négociation et d'une procédure plus participative lors de l'établissement des contrats et convention de prestations ;
- la possibilité de rémunérer les personnes qui œuvrent dans les comités et qui s'engagent à titre bénévole compte-tenu des compétences exigées.

## Groupe d'accueil d'urgence et d'observation : un but enfin atteint !

Après 10 ans de gestation, le Groupe d'accueil d'urgence et d'observation (GAUO) a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin 2021 au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC), répondant ainsi aux besoins de la région révélés par la PIEA et le CEPC depuis de très nombreuses années. Les locaux ont été aménagés à neuf dans un immeuble situé sur l'aire du CEPC. La direction et le comité du CEPC ont organisé une visite des locaux et une conférence de presse qui ont eu lieu mardi 22 juin 2021. La presse s'est faite l'écho de cet événement.



Photo BNJ

**La Maison Le Passage** a ouvert ses portes en décembre 2021 à la grande satisfaction de tous les organes chargés de placer des adolescent.e.s en très grandes difficultés. La PIEA adresse ses vœux les meilleurs à ses responsables.



## Brèves de la PIEA

En 2021, deux publications ont été envoyées à tous les membres et partenaires de la PIEA et se trouvent sur son site internet. Une publication a été adressée aux membres du comité en décembre.

## Perspectives

En ce début d'année 2022, la crise sanitaire a diminué d'intensité et les mesures imposées par le Conseil fédéral ont été abolies. Le canton de Berne en a maintenu quelques-unes. Mais une nouvelle crise – internationale également – suscite de vives craintes: l'Ukraine a vu les troupes russes pénétrer sur son territoire le 24 février 2022. L'arrivée dans notre pays de femmes et d'enfants qui fuient la guerre aura certainement des incidences sur les institutions qui offrent des prestations aux mineur.e.s.

La PIEA et le Groupe de coordination régionale seront appelés à travailler en étroite collaboration avec les représentant.e.s de notre région au sein du comité de planification cantonale mis en place dans le cadre de la *Stratégie de planification de l'offre en matière de prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants et aux jeunes dans le canton de Berne*.

Le projet de rapprochement de l'ADIASE et de la PIEA, abandonné au début de 2021, est revenu sur la table des discussions. Il conviendra d'y travailler en 2022.

Enfin, la PIEA espère trouver rapidement une personne disposée à reprendre le poste de M. Jean Vaucher et à assumer la fonction de trésorier ou de trésorière, une fonction peu chronophage, selon M. Jean Vaucher.

## Remerciements

Le comité de la PIEA remercie sincèrement le CEPC de l'accueil qu'il lui réserve lors de ses séances. Il remercie également la secrétaire, Mme Dominique Desilvestri, pour la rédaction détaillée des PV et pour le soin porté à l'administration de l'association. Nos sincères remerciements vont également à M. Jean Vaucher qui a tenu les comptes de l'association avec rigueur et compétence depuis sa création.

Pour ma part, je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres du comité de leur participation assidue aux nombreuses séances et de leur soutien constant et bienveillant.

Courtelary, le 18 mai 2022

Béatrice Sermet-Nicolet, présidente